

Ces efforts prennent effet par des projets concrets en matière de terminologie, de normalisation, de néologie et de lexicologie par des chercheurs français et canadiens qui y voient un domaine privilégié de leur coopération.

Un programme de coopération dans le domaine linguistique, dont le texte figure en annexe, est conclu entre les Parties.

d - ENSEIGNEMENT A PROGRAMME FRANCAIS

La Partie française appelle l'attention de la Partie canadienne sur le cas des trois maîtres français enseignant à l'école Pasteur de Calgary, province d'Alberta. L'autorité provinciale en matière d'éducation souhaite lier la reconnaissance officielle de cette école à la certification de l'ensemble de son corps professoral.

La Partie française invite la Partie canadienne à examiner avec bienveillance une demande qui tendrait à dispenser les enseignants français de cette obligation, en considérant qu'ils offrent déjà toutes les garanties de leur qualification pédagogique et qu'ils ne sont pas appelés à servir durablement en Alberta.

La Partie canadienne prend note de cette demande et s'engage à la transmettre aux autorités compétentes.

2 - SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES

a - Les deux Parties souhaitent parvenir à une plus grande concertation sur l'orientation et la mise en oeuvre des programmes d'échanges en sciences sociales et humaines eu égard aux politiques de recherche poursuivies dans les deux pays.

.../...

R₂